



Le SURMATELAS (DÉTENTE et CHAUD & DOUILLET) EXCELSIOR® est conçu pour être utilisé avec un de nos couvre matelas, soit l'Invincible et le Relax d' Excelsior® ou le Excel-Garde Excelsior®.

SURMATELAS EXCELSIOR® - Termes et Conditions de la garantie

SOS Warranty Services Inc. Offre une garantie de 10 ans à partir de la date de livraison

(* les taches permanentes sont définies comme les taches qui persistent même après le lavage du SURMATELAS EXCELSIOR®)

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION :

- 1) Dans l'éventualité d'une tache sur le surmatelas Excelsior®, SOS Warranty Services Inc. exige à l'acquéreur de ce produit de laver le surmatelas Excelsior® à la machine et de la sécher selon les instructions sur l'étiquette aussitôt que possible après qu'une tache soit survenue.
- 2) Si le surmatelas Excelsior® avait un défaut de fabrication, ou si une tache couverte par les termes de cette garantie persistait, veuillez appeler notre ligne de soutien sans frais 1-800-661-7313 durant les 14 jours suivant l'apparition de la tache en prenant soin d'avoir votre numéro de garantie et une preuve d'achat disponibles. Un représentant de notre service à la clientèle vous donnera un numéro d'autorisation pour le remplacement de votre surmatelas Excelsior® tachée, et s'occupera d'organiser le remplacement. Notez bien que nous vous demanderons de retourner le surmatelas Excelsior® taché chez SOS Warranty Services Inc. au moment du remplacement.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ :

La présente garantie s'applique uniquement au surmatelas Excelsior® original seulement, et sera tenue comme ayant satisfait ses obligations envers le titulaire, dès que le surmatelas Excelsior® couvert par cette garantie a été remplacé. Le montant maximum payable pour le remplacement approuvé se limite au prix d'achat original du surmatelas Excelsior® couverte seulement, et ne couvre pas le nettoyage, la réparation ou le remplacement d'un matelas ou d'un sommier acheté en même temps que le surmatelas Excelsior®.

TACHES TYPIQUES COUVERTES PAR CETTE GARANTIE SUR LE SURMATELAS EXCELSIOR® :

Chocolat, café, thé, vin rouge, moutarde, tout aliment ou breuvage ainsi que les colorants alimentaires rouges, de la graisse comestible, l'urine, le vomi, le sang, le sperme et les taches de transpiration excessive (et qui pour le propos de cette garantie, sont définies comme les taches de transpiration créées depuis une période de 48 heures). (* les taches permanentes sont définies comme les taches qui persistent même après le lavage du surmatelas Excelsior®)

Le traitement de protection DuPont Teflon® est conçu pour permettre d'enlever facilement les taches au lavage, lorsque les instructions de lavage recommandées sont appliquées. Ce n'est pas un repoussant de taches, c'est un produit qui aide le tissu à relâcher les taches au lavage, ce qui en fait une protection durable malgré les lavages répétitifs. C'est un produit non toxique et non allergène. Le traitement de protection DuPont Teflon® est une marque déposée de E.I. DuPont.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS OU NE S'APPLIQUE PAS:

- aux sommiers,
- aux surmatelas Excelsior® utilisés commercialement,
- aux surmatelas Excelsior® utilisés improprement ou abusivement,
- aux taches causées par les brûlures de cigarettes et les taches causées par des produits corrosifs, incluant le chlore
- aux odeurs et / ou
- à la saleté générale sur le surmatelas Excelsior® résultant d'un usage quotidien qui se définit comme une accumulation graduelle et à long terme de saleté, de poussière, d'huiles corporelles et de transpiration qui ne peut être attribuable à un accident (et qui pour le propos de cette garantie, sont définies comme les taches de transpiration créées depuis une période de 48 heures) et qui ne se produirait pas sur un surmatelas Excelsior® s'il y avait une maintenance, selon les instructions de lavage sur une base régulière.
- le service de la garantie se verra refusé sur des surmatelas Excelsior® qui n'auront pas été lavés régulièrement ou selon les instructions de lavage recommandées;
- les taches permanentes sur le surmatelas Excelsior® qui n'auront pas été rapportées dans les délais prescrits d'une période de 14 jours,
- des dommages sur le surmatelas Excelsior® causés par des animaux autres que les taches accidentelles de fluides corporelles d'animaux et / ou
- un service effectué par un technicien non accrédité.
- Cette garantie ne s'applique pas au sommier ou base de lit.

SOS Warranty Services Inc. est entièrement responsable de cette garantie. Cette garantie est au lieu de toutes autres garanties expressées ou impliquées, et personne n'est autorisé d'assumer et de se charger au nom de SOS Warranty Services Inc. d'aucune autre obligation en connexion avec la vente de ce produit. SOS Warranty Services Inc. ne sera responsable d'aucun dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit et sera responsable seulement pour le service de la tache sur le surmatelas Excelsior®. La présente reconnaît à l'acquéreur des droits précis. Il peut également se prévaloir d'autres droits selon son lieu de résidence.

Enregistrement en ligne de plan de service : www.excelsiorregistration.com

SERVICE : 1.800.661.7313

www.phoenixamd.com

